



Perpignan, le 4 avril 2024

Monsieur Rémy GOUBERT
Président de Rendez les doléances
dada+request-46520-9d7ce071@madada.fr

Réf. : **24-571-COR ADM**
Suivi par : DP/M. LANDELLE

Objet : demande d'accès aux cahiers de doléances numérisés.

Monsieur,

En réponse à votre courriel du 29 mars dernier, je vous informe que les cahiers citoyens des Pyrénées-Orientales ont été versés aux Archives départementales par les services de la Préfecture sous forme papier uniquement. Ce versement est consultable dans notre salle de lecture sous la cote 3265W ; vous en trouverez l'inventaire en pièce jointe. Notre salle de lecture, située au 74 avenue Paul Alduy à Perpignan, est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 17h ; une pièce d'identité est nécessaire pour l'inscription.

Les Archives départementales des Pyrénées-Orientales ne disposent pas de la copie numérique de ces cahiers, et ne peuvent donc répondre favorablement à votre demande. En revanche, les Archives nationales conservent une copie de la numérisation de ces documents, réalisée en 2019 par la BnF ; je vous invite à les contacter.

J'attire par ailleurs votre attention sur le fait que si la plupart des cahiers citoyens des Pyrénées-Orientales sont librement communicables, certains sont soumis au délai de communicabilité de 50 ans, comme prévu par le Code du patrimoine (art. L213-1 et 2).

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma sincère considération.

Pour la Présidente et par délégation
La Directrice des Patrimoines



Marie LANDELLE

Conservateur du Patrimoine

Les informations recueillies vous concernant sont enregistrées dans un fichier informatisé par le Département des Pyrénées-Orientales pour la seule gestion administrative des demandes des usagers. Elles sont conservées 2 ans après le dernier contact.

Conformément à la loi 78-17 du 6 janvier 1978 "Informatique et libertés", vous pouvez exercer le droit d'accès et de rectification de vos données personnelles, ainsi que définir leur sort en vous adressant à : M. le Délégué à la Protection des Données, Hôtel du Département, BP 906 quai Sadi Carnot 66906 Perpignan Cedex. Vous pouvez, pour des motifs légitimes, vous opposer au traitement des données vous concernant sauf si ce droit est écarté par une disposition législative. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle : CNIL - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07 - www.cnil.fr

HÔTEL DU DÉPARTEMENT - 24, quai Sadi Carnot - B.P. 906 - 66906 Perpignan cedex - Tél. 04 68 85 85 85 - leDepartement66.fr